Renseignements pratiques

Formation continue

Cette formation (journée et soirée) est équivalente à 9 unités de formation reconnues par la FSP (à faire valider pour la certification). Demande de reconnaissance SSPP en cours.

Inscription

Au moyen du formulaire ci-joint à retourner par la poste, par mail ou en ligne, jusqu'au vendredi 3 novembre 2023. Après cette date, les inscriptions se feront uniquement à l'accueil du congrès.

Tarifs d'inscription

Journée et soirée	Plein tarif	CHF 110.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS, chômeurs)	CHF 50.–
Journée	Plein tarif	CHF 100.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS, chômeurs)	CHF 45.–
Soirée	Plein tarif	CHF 20.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS, chômeurs)	CHF 10.–

IBAN CH83 0900 0000 1740 0055 0 avec mention « Congrès »
L'inscription est validée dès réception de votre règlement.
Vous recevrez une confirmation d'inscription.

Repas de midi
Plusieurs restaurants aux alentours.

Pour tout renseignement
ANAAP • « Le Déclic » • Rue du Plan 19 • 2000 Neuchâtel
www.anaap.ch
E-mail : secretariat@anaap.ch
Tél. 032 721 10 93, 14h-17h

Lieu du congrès

Adresse

Hôtel Beaulac • Esplanade Léopold-Robert 2 • 2000 Neuchâtel

Parking
Nous vous conseillons le parking des Jeunes-Rives ou celui de Panespo (environ 850 m, 10 minutes à pied), places payantes CHF 1.–/heure.

Plan

« L'acceptation : force ou faiblesse ? »

« Non, rien de rien. Non, je ne regrette rien. » chantait Edith Piaf*, « ni le bien, ni le mal ». Voilà qui peut donner envie… Et Edith Piaf, dans cette chanson, ne regrette rien non pas parce que la vie a été facile, mais elle ne regrette rien car pour elle, *c'est payé, balayé, oublié,* elle *se fout du passé* et *repart à zéro*. Elle ne regrette rien *car la vie, car les joies commencent aujourd'hui.*

Ne rien regretter, être en paix avec son passé et son présent, vivre le moment présent, ne serait-ce pas ça l'acceptation ? Le passé, qu'il ait été difficile ou non, peut-il être une ressource ? Est-il toujours possible de tout accepter ? Est-il bon de toujours tout accepter ? N'y a-t-il pas certaines situations dans lesquelles il est bon de contester ? Que peut nous amener l'acceptation et dans quelles mesures peut-elle être « bonne » ? L'acceptation serait une disposition permettant de faire l'expérience de pensées, émotions, sensations et souvenirs sans les éviter et sans que celle-ci ait un impact démesuré sur notre comportement (Butler & Ciarrochi, 2007**). Comment y parvenir ?

Devenir membre de l'ANAAP c'est aussi suivre ce chemin en équilibre entre l'acceptation et la contestation. Pour les personnes concerné·e·s, le fait de fréquenter les lieux d'accueil de l'ANAAP implique dans une certaine mesure d'accepter qu'elles ont des difficultés ou une maladie psychique. En parallèle, l'ANAAP est aussi un lieu où on a le droit d'être un peu dans la contestation. L'association s'est d'ailleurs construite avec pour l'un de ses buts d'affirmer que personne ne devrait être traité comme un objet, les personnes directement concernées par la maladie psychique comprises.

Lors de ce congrès, nous souhaitons, ensemble, avec les intervenant·e·s et chaque participant·e, donner et recevoir des éléments qui nous permettront d'avancer sur ce fil tendu qu'est la vie, entre contestation et acceptation, faire un pas qui nous fera passer de la passivité à l'action.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous attendons nombreux·es !

Maude Zolliker, psychologue, intervenante en psychiatrie sociale

Programme

Mercredi 15 novembre

20h — Ouverture officielle par **Laurent Kurth,** conseiller d'Etat en charge du département des finances et de la santé

20h15 — **L'ACCEPTATION : CLÉ DE LA BONNE SANTÉ PSYCHOLOGIQUE**
Ilios Kotsou, docteur en psychologie, maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles et chercheur au sein de la chaire « Mindfulness, bien-être au travail et paix économique » de Grenoble Ecole de Management

Jeudi 16 novembre

8h15 — Accueil

8h40 — Mot de bienvenue de **Michel Bise,** président de l'ANAAP

8h50 — Allocution de **Nicole Baur,** conseillère communale, Ville de Neuchâtel, directrice du dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports

9h — **ACCEPTATION DES SOINS ET DE L'INSTITUTION PSYCHIATRIQUE : DÉFI OU UTOPIE ?**
Stéphane Saillant, PD Dr FMH en psychiatrie et psychothérapie, médecin chef du département de psychiatrie de l'adulte au CNP – Centre Neuchâtelois de Psychiatrie

10h — Pause

10h30 — **LA PARTICIPATION – DROIT ET OUTIL POUR POUVOIR ACCEPTER**
Sandra Hotz, professeure ordinaire de droit civil et droit de la santé, Dr jur, avocate, co-directrice de l'institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel

Programme

11h30 — **L'ACCEPTATION SELON L'ACT**
Claire-Marie Best, docteure en psychologie, psychologue clinicienne, superviseur, membre et enseignante à l'Association Française de Thérapie Cognitive et Comportementale (AFTCC) et de l'Association for Contextual Behavioral Science (ACBS)

12h30 — Pause de midi

14h — **ART ET CONTESTATION**
Antoine Gilliéron, poète, pianiste et humaniste, directeur de l'Académie Musicale de Morges, professeur de piano au Conservatoire Populaire de Musique, Danse et Théâtre de Genève

15h — **TÉMOIGNAGE**
Stéphane Lorimier, membre de l'ANAAP

15h30 — Pause

15h45 — **TÉMOIGNAGE**
Claude Monnier, proche, membre de l'ANAAP

16h — **CONSENTIR À CE QUI EST, POUR TROUVER LA LIBERTÉ !**
Rosette Poletti, psychothérapeute, docteure en sciences de l'éducation, formatrice dans le domaine du deuil et de la fin de vie

17h — **PARDON ET EXONÉRATION, UNE RESSOURCE DANS LES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES**
Catherine Ducommun-Nagy, professeure associée dans le département de thérapie familiale de Drexel University, Philadelphie, Dr FMH en psychiatrie et psychothérapie enfants et adultes, spécialiste de la thérapie contextuelle

18h — Fin

La journée sera agrémentée de respirations musicales.